



| | | |
|----------------------|---|------------------------------|
| MAIRIE DE MAZAN | EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS. (EvRP) (document unique). | |
| BILAN DES RISQUES. | Unité de travail: | 8. ST Visite ateliers |
| Date: maj juillet 24 | | |

F = FRÉQUENCE de l'activité ; 1= Très rare / exceptionnelle (an) ; 2= Rare / occasionnelle (mois) ; 5= Fréquente (semaine) ; 10= Très fréquente (jour)
 G = GRAVITE : 1 = Bénin / peu grave (sans arrêt) ; 5 = Grave (arrêt) ; 10 = Très grave (arrêt avec séquelle)
 M = MAITRISE : 1 = Pas Maîtrisé (absence de prévention, de protection de moyens humains) ; 0,7 = Peu maîtrisé (risque signalé ou connu - Information consignes verbales EPI) ; 0,3 = Assez maîtrisé (Maîtrise existante - Le risque est maîtrisé par une protection collective, régulièrement contrôlée et maintenue en conformité + critères précédents séquelle) ; 0,1 = Maîtrise élevée (Bonne maîtrise de l'impact généré - Prévention systématique, Personnel formé pour les interventions, compétence maintenue, tests réguliers, équipements de protection en place et efficaces, consignes respectées + critères précédents)

CRITICITE = FREQUENCE x GRAVITE (Cr = F x G x M)

| N° | Évaluation des risques | | | | | | Plan d'action | | | | | | | |
|----|---|------------------|------------------|--|--|---|---------------|----|-----|------|---|--------------------------------|---------------------|---|
| | ACTIVITE - ACTION | LIEU | UNITE DE TRAVAIL | Famille de risque (lié à.....) | Dommage éventuel (Risque identifié) | Moyens de prévention existants | CRITICITE | | | | Mesures de prévention à mettre en place | Etat (A faire, En cours, Fait) | Date de réalisation | Commentaires (budget, responsable suivi...) |
| | | | | | | | F | G | M | Cr | | | | |
| 1 | Machines et outils coupants (lames, disques). Matériel à percussion | Atelier | 8. ST Atelier | Risques liés aux équipements de travail | Traumatismes, plaies (de bénins à graves- coupure, sectionnement, brûlure, vibrations, projection, renversement). Troubles musculo squelettiques Troubles vasculaires et neurologiques (canal carpien, loge de Guyon...) | Présence d'une pharmacie - Contenu régulièrement suivi Certains agents des services techniques sont pompiers volontaires et SST. Portails de hangar électriques. | 5 | 5 | 0,7 | 17,5 | Installer un cache de protection sur tout matériel présentant des parties mobiles perforantes ou coupantes ou interdire l'utilisation du matériel. Afficher les consignes de sécurité liées aux machines et en informer les agents. Veiller à la réalisation des vérifications générales périodiques. Veiller au port effectif des EPI (gants anti coupures, gants anti vibration lunettes masques, tablier casque de soudure...) Lors du renouvellement de matériel prendre en compte le niveau de vibration dans le cahier des charges. | En cours | | |
| 2 | Travail par point chaud Stockage de produits inflammables ou explosifs et de matières combustibles (bois, poussières de bois). | Atelier, Bureaux | 8. ST Atelier | Incendie / Explosion (stockage-soudure...) | Brûlures. Intoxication | Présence d'extincteurs en genre et en nombre suffisant régulièrement contrôlés Amélioration du rangement depuis 2019 Installation d'un système d'alarme incendie. Un point de rassemblement a été défini. Affichage de l'interdiction de fumer et de vapoter. | 10 | 10 | 0,3 | 30 | Etablir un permis feu et le faire respecter Garder un extincteur à proximité lors des activités de soudure. Stocker les produits inflammables dans un local ventilé et fermé. Respecter les règles de stockage. Evacuer les bouteilles de gaz usagées (propane...) Eloigner la bouteille d'argon du compteur électrique Continuer le rangement et évacuer tout matériel qui pourrait accélérer tout début d'incendie Etendre la formation au risque incendie et à la manipulation des extincteurs à tous les agents des ST | En cours | | |
| 3 | Déplacements sur : Sol glissant : produits répandus (eau, huile, gazole, détritrus...) Passage encombré par divers objets: tuyau flexible, rallonge électrique, cartons, palettes... Vestiaires encombrés (non rangement des vêtements, chaussures etc...) Matériel au sol dans les bureaux administratifs | Atelier Bureaux | 8. ST Atelier | Chute de plain-pied | Traumatismes, plaies (de bénins à graves). | Vestiaires des agents rénovés en 2022 (plus d'espace pour circuler) Rangement des bureaux rationalisé Répartition de l'atelier par activité et rangement important effectué nettoyement - espaces verts - voirie (2023) Cheminement piétons réalisé devant le hangar | 5 | 5 | 0,3 | 7,5 | Prévoir un cheminement piétons dans le bâtiment afin d'éviter les accidents liés à la circulation interne Maintenir le rangement qui a été réalisé. Prévoir des vestiaires mieux adaptés pour le personnel féminin. | En cours | | |
| 4 | Déplacements sur : Escaliers et mezzanine | Atelier | 10. ST Atelier | Chute de plain-pied et hauteur | Traumatismes, plaies (de bénins à graves). | Garde corps en place + rampe Rangement effectué en 2023. | 5 | 10 | 0,3 | 15 | Continuer le rangement et évacuer tout ce qui est obsolète. | Fait | | |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|--|-------------------------|---------------|----------------------------------|--|---|----|---|-----|-----|--|----------|------|--|
| 5 | Objets, outils ou autres charges stockés en hauteur : racks de stockage, étagères, dessus d'armoires... | Atelier, Parc extérieur | 8. ST Atelier | Effondrements et chutes d'objets | Traumatismes, plaies (de bénins à graves). | Etagères fixées aux murs Rangement effectué en 2023. Création d'un local de stockage pour les chaises et tables. | 5 | 5 | 0,3 | 7,5 | Finaliser le rangement de la mezzanine et des locaux. Maintenir les locaux rangés pour ne pas risquer les chutes d'objets. Continuer la répartition de l'atelier par spécialité pour rationaliser le rangement | | | |
| 6 | Parking des véhicules collectivité + agents + véhicules associatifs + protection eaux et forêts | Atelier, Parc extérieur | 8. ST Atelier | Circulation interne | Traumatismes, blessures (de bénins à graves). Heurts chocs | Respect du code de la route, garer correctement les véhicules sur les places appropriées Voie de circulation piétons matérialiser en 2023. Transmettre aux agents et utilisateurs du site la consigne de rouler au pas. Portail électrique sécurisé pour pénétrer sur site en 2024. | 10 | 5 | 0,3 | 15 | Etablir un protocole de sécurité de chargement et déchargement pour les livraisons récurrentes. | En cours | | |
| 7 | Nettoyage et entretien des véhicules (balayeuse etc...) | Atelier, parc extérieur | 8. ST Atelier | Hygiène et entretien | TMS | Création d'une station de lavage avec évacuation des eaux en 2023 | 10 | 5 | 0,1 | 5 | | Fait | 2023 | |
| 8 | Tâches administratives. Ergonomie du poste de travail (assise - éclairage - luminosité matériel ergonomique) | Bureaux | 8. ST Atelier | Travail sur écran | Douleurs lombaires TMS | Changement de fauteuil pour les agents et réorganisation des bureaux | 10 | 5 | 0,1 | 5 | Adapter le positionnement des fauteuils (hauteur, profondeur, inclinaison), le placement du clavier, de la souris et de l'écran pour respecter les principes de l'ergonomie. (Voir livret travail sur écran) | Fait | 2024 | |
| 9 | Tâches administratives | Bureaux | 8. ST Atelier | Bureautique | Chutes de plain pied | | 10 | 5 | 0,7 | 35 | Manque de place pour les chefs d'équipe, lieu trop petit | A faire | | |